Tillers Hangueux Bulletin communal n°11 - 2019

La mairie avant-guerre (angle rue Tribaut et rue de la Porte)



Reconstruction en cours de l'actuelle mairie 1920-1930

SOMMAIRE

Edito	02
Budget 2018	03
P.L.U.	04-05
Travaux réalisés	06
Projets	07
Commémoration de l'armistice	
11 novembre 2018	08-14
Fleurissement	15
Manifestations	16-18
Infos utiles	19
Nouveaux habitants	20
Etat civil	20

Edito du Maire

Au-delà des nouveaux à-coups climatiques : un hiver fortement pluvieux et un été et début d'automne sec, aux températures anormalement élevées, faisant le bonheur de nos amis viticulteurs et de la champagne viticole en général, suite à une vendange hors normes, les qualificatifs qui me viennent à l'esprit pour caractériser cette année 2018 sont : paradoxale et inédit.

PARADOXALE: Que l'on soit amateur de ballon rond ou pas, on ne peut que se féliciter de la victoire des « Bleus » à la coupe du monde de football, au mois de juillet de cette année, pour le rayonnement de notre pays dans le monde, occasion de ferveur partagée et de communion fraternelle entre les français et françaises.

Contraste saisissant, quelques mois plus tard, un mouvement, aux doléances légitimes, défie le pouvoir politique et les « politiques », avec les conséquences imagées des atteintes aux symboles et aux valeurs les plus fondamentales, que l'on ne peut que condamner.

INEDIT: c'est, justement la nature de ce mouvement inconnu jusqu'alors, les « gilets jaunes », échappant aux partis politiques et autres organisations syndicales et expression du peuple français d'une accumulation de frustrations et de revendications refoulées depuis plusieurs dizaines d'années. En espérant un dialogue rapide et des actions concrètes, justes et cohérentes de la part du gouvernement en place pour un retour à l'unité et à la paix dans notre pays.

Revenons à des considérations plus proches de nous et plus tangibles.

Comme dans tout le pays, notre commune a fêté, ce 11 novembre, la fin du centenaire de la guerre 14-18 par la tenue d'une cérémonie exceptionnelle, dont vous trouverez un large article dans les pages centrales de ce bulletin. Je souhaitais, ici, vous remercier, d'avoir participé nombreux, à ce moment historique. Un grand merci, également à nos amis de la fanfare « la Pouillonnaise » et aussi et surtout, aux écoliers et collégiens pour leurs travaux et participation à la réussite de ce grand rendez-vous. Car, ce sont eux, à qui demain, reviendra d'entretenir l'intemporel devoir de mémoire.

En matière de travaux, la commune a finalisé *l'aménagement paysager de la rue de l'église* et procédé au remplacement de deux poteaux à incendie défectueux. Le conseil municipal s'est surtout concentré à la mise en place de deux grands projets, dont le principe avait été évoqué dans le bulletin précédent: *réaffectation des locaux de l'ancienne école et travaux d'aménagement dans les locaux de la mairie et création d'un relais d'assistants maternels dans l'ancienne salle de motricité de l'école*, en partenariat avec la CAF, au profit de la commune et des communes voisines associées au projet. Bien qu'impatients, comme vous, de voir concrétiser ces projets, les contraintes et délais d'instruction de ces dossiers freinent, à notre grand regret, leur réalisation. Le dénouement favorable de différents éléments de ces dossiers en cette fin d'année, nous permettent d'assurer, désormais, un démarrage des travaux dés le début de l'année 2019.

L'autre grand sujet communal, sous compétence de la communauté urbaine du Grand Reims, concerne l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, dont les premières réflexions ont véritablement démarré au cours du dernier trimestre 2018. L'objectif principal de ce nouveau document d'urbanisme est de pouvoir maîtriser et planifier l'évolution démographique de notre commune dans un cadre architectural harmonieux.

Le conseil municipal demeure, plus que jamais, engagé et mobilisé, afin de maintenir et développer le cadre de vie de notre belle commune, tout en restant vigilant aux équilibres budgétaires. Pour autant, le conseil municipal ne peut pas tout. Il revient, à tout à chacun, en fonction de ses souhaits, ses capacités, ses moyens, son temps, d'œuvrer aussi, pour l'intérêt collectif ou son environnement immédiat. C'est ainsi que cet état d'esprit renforcera, davantage encore, notre bien vivre ensemble, dans une société vouée à l'individualisme, à l'intolérance et au repli sur soi.

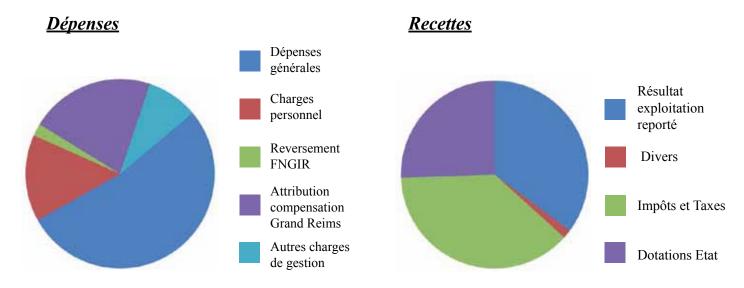
Pour terminer, je vous adresse au nom du conseil municipal et en mon nom personnel mes meilleurs vœux de joie, santé et réussite dans vos projets tant personnels que professionnels.

Eric MALTOT

Budget 2018

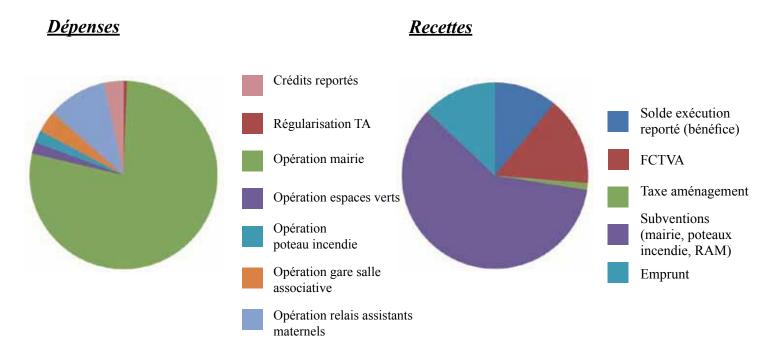
Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 277 549 €.



Section d'investissement:

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 254 666 € (y compris les crédits reportés 2017).



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

En date du 15 décembre 2016, la commune a délibéré pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme concomitant à l'abrogation de la carte communale actuelle en vigueur depuis 2003.

Cette décision est motivée par les éléments suivants :

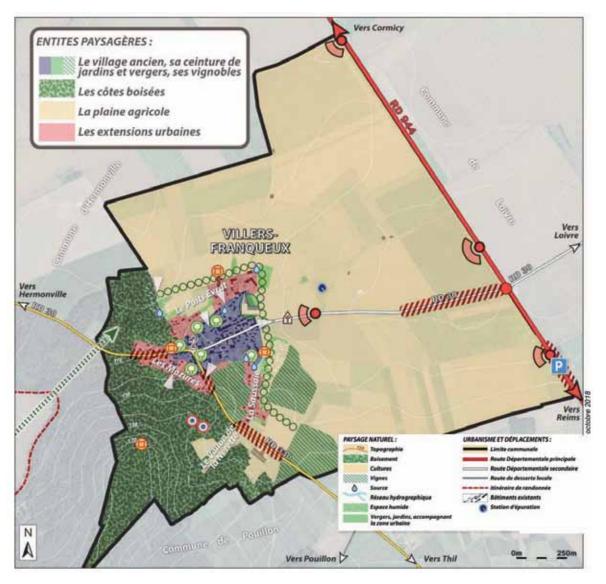
- Freiner la baisse de population, constatée depuis plusieurs années,
- Dimensionner et planifier les zones constructibles et le potentiel de logements en cohérence avec les perspectives d'accueil et les prérogatives du schéma de cohérence territorial du pays rémois (SCOT),
- Préserver le cadre de vie des habitants et harmoniser le style architectural de l'urbanisation.

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence « urbanisme » est dévolue à la communauté urbaine du Grand Reims. A ce titre, cette dernière reprend et poursuit la procédure.

La communauté urbaine du Grand Reims a procédé au recrutement d'un cabinet d'études pour mener à bien la procédure d'élaboration du PLU.

Parmi plusieurs candidats, c'est le *bureau d'études DUMAY* qui a été retenu.

La procédure a véritablement démarré cet été après une première réunion préparatoire le 06 juillet 2018.



Une deuxième réunion a eu lieu le 17 octobre 2018, relative à la phase « diagnostics et enjeux ».

L'élaboration du PLU doit être compatible avec les documents dits de normes supérieures :

le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région Rémoise (S.Co.T.).

La commune fait partie du SCoT de la Région Rémoise approuvé le 17 décembre 2016.

Le PLU devra être compatible avec les dispositions de ce schéma dont les objectifs sont les suivants :

- Optimiser les ressources foncières,
- Chiffrer la consommation économe des espaces,
- Guider et accompagner le parcours résidentiel pour répondre aux besoins locaux,
- Assurer un développement économique et diversifié,
- Renforcer qualitativement les zones d'activité économique,
- Préciser les localisations préférentielles des commerces le cas échéant,
- Reconnaître et valoriser la multifonctionnalité de l'agri-viticulture,
- Faire de l'espace agri-viticole une composante éco-paysagère,
- Protéger et gérer durablement les ressources,
- Réduire l'exposition de la population aux nuisances et aux pollutions,
- Se prémunir face aux risques majeurs,
- Axer le développement urbain sur la mobilité durable,
- Organiser les conditions d'une mobilité alternative à l'autosolisme,
- Organiser le rabattement autour des lieux privilégiés de desserte.

Les enjeux urbains du Scot : la commune de Villers Franqueux est classée « commune rurbaine », au sein de l'espace de la couronne périurbaine, proche de Reims. Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT indique qu'en terme d'armature territoriale, la commune est située entre le pôle majeur de Reims et le bourg structurant de Cormicy et compose un maillage de proximité.

Les enjeux paysagers du SCoT : la synthèse des préconisations du SCoT et du DOO fait ressortir les élèments suivants à l'échelle de la commune :

- « Renaturation » des espaces agricoles de la Plaine,
- Lutte contre la banalisation des paysages, notamment en frange urbaine,
- Restriction de l'urbanisation sur les coteaux.



Travaux réalisés

Faisant suite aux travaux de voiries de la rue de l'église, la plantation des arbres et arbustes ainsi que l'engazonnage a été réalisé par *l'entreprise Prilleux*.





Le remplacement de deux poteaux à incendie qui n'étaient plus conformes a été réalisé par *l'entreprise Debrouwer* pour un montant de *5 400 € TTC* pour lequel nous avons obtenu une subvention de 2 250 € de la part de l'état.

Enfin 2 lignes de peupliers près du lavoir de la rue de la Couronne et le long de la route d'Hermonville ont été abattus. Ces arbres âgés de près de 40 ans commençaient à être malades. Au total **28 peupliers** ont été vendus à *la société Huberlant de Cormicy*. Une replantation est prévue dès que les terrains seront dégagés.

Projets

Réaffectation des locaux de l'école

Concernant les travaux de mairie afin d'installer la salle associative dans les locaux de l'ancienne école, *l'architecte M. Alain Motto* a effectué la demande de *permis de construire* et préparé *les appels d'offres* pour les différents corps de métiers. La réponse des entreprises est arrivée le 29 novembre en mairie et l'ouverture des plis a été réalisée le 03 décembre, 9 lots étaient à pourvoir:

Lot 01 Gros oeuvre

Lot 02 Menuiseries extétérieures aluminium

Lot 06 Carrelages - faïences

Lot 07 Plomberie - sanitaires

Lot 02 Menuiseries extétérieures atuminium Lot 07 Flomberte - santiaires Lot 03 Menuiseries extétérieures PVC Lot 08 Electricité

Lot 04 menuiseries intérieures bois Lot 09 Peinture - parquet - signalétique

Lot 05 Doublages - cloisonnements

Après analyse des offres, les lots 06 (carrelages - faïences) et 07 (Plomberie - sanitaires) sont infructueux, un second appel d'offres est relancé sur ces 2 lots. Si tout ce passe bien, le *début des travaux est prévu pour le printemps 2019*.

Le coût de ces travaux est de 165 000 € HT pour lesquels nous avons obtenu les subventions suivantes:

- 66 300 € de la part de l'état (DETR)
- 20 000 € du fond de concours de la Communauté Urbaine du Grand Reims
- En attente de notification de la Région Grand Est (estimation prévisionnelle maxi: 39 000 €)

Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Ce projet consiste en la réutilisation de l'ancienne salle de motricité de l'école maternelle. Il devrait accueillir les assistantes maternelles des communes de l'ancienne Communauté des Communes du Nord Champenois qui ont souhaité s'associer à ce projet piloté par Villers Franqueux (Berméricourt, Cormicy, Courcy, Loivre, Pouillon et Thil).

Des aménagements et l'achat d'équipements sont nécessaires pour démarrer ce projet. Le budget total s'élève à 22 904 € HT dont :



- 18 904 € HT pour les travaux d'aménagement
 - ► Assainissement & sanitaire + eau potable pour 7 355 \in HT
 - ► Installation du bureau d'accueil pour 5 115 € HT
 - ► Electricité pour 1 710 € HT
- 1 500 € HT pour l'équipement informatique
- 2 500 € HT pour le matériel pédagogique

Ce projet pourrait être soutenu par une subvention de la CAF à hauteur de 80%

Après de nombreux mois d'attente, la CAF vient de nous informer que cette subvention est officiellement accordée. Les travaux vont donc pouvoir *débuter le 07 janvier 2019* et le site devrait être *opérationnel en avril/mai 2019*. Simultanément à l'exécution de ces travaux, le recrutement d'une animatrice est en cours.

Souhaitons plein de succès à ce projet qui apportera de l'animation dans notre village...

Cérémonie du 11 novembre 2018

Il y a cent ans, le clairon sonnait pour annoncer le "Cessez le feu".

Pour commémorer ce centenaire, le conseil municipal a souhaité donner un peu plus de relief à la cérémonie traditionnelle du 11 novembre.

Le rendez vous était donné aux habitants au *cimetière de Villers Franqueux* où reposent sept soldats de la Grande Guerre. Après la minute de silence et la sonnerie aux morts, les enfants ont déposé sur chacune des tombes une gerbe bleu blanc rouge ainsi que des

œillets bleus fabriqués par les enfants du groupe scolaire d'Hermonville.



ux sept soldats morts pour la France et qui reposent au cimetière de Villers Franqueux

- **DOUDRICH Gustave** né le 28 avril 1889 à Paris, sergent major au 28ème RI, décédé le 14 octobre 1915 à Villers Franqueux à l'âge 26 ans
- *DANTON Anatole* né le 12 septembre 1895, caporal du 150ème R.I., tombé pour la France le 07 octobre 1917 à Morval (Pas-de-Calais) à l'âge de 21 ans
- *DUPUY Marius* né le 28 mars 1888 à Villers Franqueux, 2ème classe au 161ème RI, décédé le 14 février 1915 à l'hôpital temporaire 14 de Poitiers, à l'âge de 26 ans
- *FAGES Placide* né le 19 novembre 1881 à Montpellier, sous-chef de musique au 24ème RI, décédé le 15 septembre 1914 à Villers Franqueux, à l'âge de 32 ans
- *FAUCONNIER Léon* né le 06 mai 1878 à Villers Franqueux, 2ème classe au 20ème ETAM, décédé le 11 février 1919 à l'hôpital complémentaire Saint Germain d'Angers, à l'âge de 41 ans
- *LESCURE Lucien* né le 05 février 1894 à Bordeaux, 2ème classe au 24ème RI, décédé le 16 septembre 1914 à Villers Franqueux, à l'âge de 20 ans
- *MISSA Léon* né le 15 avril 1889 à Villers Franqueux, soldat au 161ème R.I., tombé pour la France le 30 avril 1916 à Béthincourt (meuse), à l'âge de 27 ans

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts au son de *la fanfare* "La Pouillonaise".





Au monument, après la minute de silence et la sonnerie aux morts, les enfants du village ont chanté

"la Marseillaise" sous la baguette de Jeannick.



Dour nos morts, sonnez clairons!



nos soldats morts pour la France

- *ABRIER François* né le 02 mai 1879, caporal du 6ème S.I.M., tombé pour la France le 14 mars 1917 à Chantilly, à l'âge de 37 ans
- *COLTIN Edouard* né le 04 août 1884, soldat au 147ème R.I., tombé pour la France le 15 septembre 1914 au bois de la Gruerie à Vienne-le-Château, à l'âge de 30 ans
- *DANTON Anatole* né le 12 septembre 1895, caporal du 150ème R.I., tombé pour la France le 07 octobre 1917 à Morval (Pas-de-Calais) à l'âge de 21 ans
- **DENIME Edouard** né le 22 février 1886, dragon au 16ème R.G., tombé pour la France le 09 novembre 1914 à Langemark en Belgique à l'âge de 28 ans
- *DENYS Félix* né le 15 décembre 1880, soldat au 106ème R.I., tombé pour la France le 24 juin 1916 à Damloup (Meuse), à l'âge de 35 ans
- *DUPUY Marius* né le 28 mars 1888, soldat 2e classe au 161ème R.I., tombé pour la France le 14 février 1915 à Poitiers, à l'âge de 26 ans
- *FAUCONNIER Léon* né le 06 mai 1878, 2ème classe au 20ème ETAM, décédé le 11 février 1919 à l'hôpital complémentaire Saint Germain d'Angers, à l'âge de 41 ans
- *GAILLARD Gabriel* né le 16 août 1897, soldat au 111ème R.A.L., tombé pour la France le 04 août 1918 à Pierrefonds (Somme) à l'âge de 20 ans
- *JAMART Georges* né le 17 mars 1896, soldat au 133ème R.I., tombé pour la France le 09 novembre 1917 au bois le Chaume de Bezonvaux (Meuse, à l'âge de 21 ans
- *MAILLARD Sadé* né le 10 septembre 1893, soldat au 164ème R.I., tombé pour la France le 01 décembre 1914 à Verdun, à l'âge de 21 ans
- *MEHAUT Jules* né le 16 juin 1881, caporal du 154ème R.I., tombé pour la France le 01 juillet 1918 à St Brieuc, à l'âge de 37 ans
- *MISSA Armand* né le 08 septembre 1878, service infirmier au 6ème S.M.I., tombé pour la France le 09 décembre 1918 à Châlons en Champagne, à l'âge de 40 ans
- *MISSA Léon* né le 15 avril 1889, soldat au 161ème R.I., tombé pour la France le 30 avril 1916 à Béthincourt (Meuse), à l'âge de 27 ans
- *MOREAUX Léon* né le 08 septembre 1897, soldat au 154ème R.I., tombé pour la France le 16 avril 1917 à Berry au bac, à l'âge de 19 ans
- *PIELTIN Marcel* né le 10 avril 1890, soldat au 127ème R.I., tombé pour la France le 19 février 1915 au Mesnil-lès-Hurlus, à l'âge de 24 ans
- *POIRRION Gustave* né le 29 mars 1883, soldat au 402ème R.I., tombé pour la France le 23 février 1916 Dannemarie (Haut-Rhin), à l'âge de 32 ans
- *QUANTINET Louis* né le 15 avril 1885, chasseur au 25ème B.C.P., tombé pour la France le 26 août 1915 dans les tranchées de Calonne (Meuse), à l'âge de 30 ans

nos victimes civiles

- ADRIEN Louis né le 11 mai 1868, décédé le 20 septembre 1914 à l'âge de 46 ans
- GRIBONVAL Emile né le 15 août 1860, décédé le 18 mars 1917 à l'âge de 56 ans
- GUILMART Guillaume né le 08 octobre 1819, décédé le 08 octobre 1914 à l'âge de 95 ans
- HINCELIN Marie Louise née le 31 octobre 1899, décédée le 20 septembre 1914 à l'âge de 15 ans
- JAMART Georges né le 04 août 1863, décédé le 20 septembre 1914 à l'âge de 51 ans
- MALOT Louise née le 02 septembre 1841, décédée le 20 septembre 1914 à l'âge de 73 ans
- *MISSA Paul* né le 29 juin 1903, décédé le 09 mai 1915 à l'âge de 12 ans





Puis *les collégiens de Villers Franqueux*, scolarisé au collège de Saint Thierry ont lu le résultat de leurs travaux de recherche sur *l'histoire d'un habitant* de notre village *mort pour la France le 30 avril 1916* à *l'âge de 27 ans*. Il s'agissait de *Monsieur Léon Missa* dont le nom est gravé sur notre monument.

A la date du 11 novembre 2018, cent ans après cet armistice, il semble encore essentiel pour notre pays, pour notre commune, pour notre jeunesse, de rendre hommage aux combattants du Premier Conflit mondial de l'histoire

Mais comment raviver la mémoire des 19 millions de morts causés par cette tragédie à travers le monde ? Comment se souvenir, d'un seul élan, des 1 400 000 morts français? Est-on sûr de ce nombre d'ailleurs ?

Pour évoquer tous ces malheureux que la guerre a fauchés, ne vaut-il pas mieux se concentrer sur un seul d'entre eux ?

Pris au hasard sur le monument aux morts de notre village, comme il fut tué au hasard de cette guerre, son destin est finalement celui de tous.



Léon MissaSoldat au 161ème R.I.

Matricule 452 au recrutement de Reims.

Né le 15 avril 1889 à Villers-Franqueux. Classe 09 soit 20 ans en 1909.

Tué le 30 avril 1916 à l'âge de 27 ans à Béthincourt le Mort Homme dans la Meuse.

Mort pour la France.

C'est un peu court pour une vie!

L'historique régimentaire, né de la volonté de produire un récit des faits d'armes glorieux de chaque unité, écrit après la Première Guerre mondiale, nous livre quelques informations à cette date :

Le 16 mars 1916, il relève entre le Mort Homme et Béthincourt les éléments de la 25ème Division d'Infanterie. La relève s'effectue dans les conditions les plus difficiles, les unités de la 25ème D.I. ayant été très éprouvées dans les derniers combats. Le 29 avril, nous enlevons une tranchée ennemie faisant des prisonniers. Le 30 avril, nouvelle attaque allemande qui échoue.

Le 13 mai, le général Pétain, à une réunion d'officiers à laquelle assistaient le général de division, les commandants de brigade et les chefs de corps, en adressant ses félicitations, a prononcé les paroles suivantes, qui montrent le cas qu'il faisait de la 40ème Division d'Infanterie : « Sur les 51 ou 52 divisions passées sur le front de Verdun, la 40ème D.I. est celle qui m'a donné les plus grandes satisfactions ; elle a fait preuve d'un mordant dans l'attaque et d'une ténacité dans la défense absolument remarquables ; faites moi toutes les propositions de citations que vous jugerez utiles ; je n'ai rien à refuser à la 40ème D.I.. Je la renvoie au Mort Homme, n'ayant rien de meilleur à mettre à cet endroit.» Cherchons dans le Journal de Marche qui raconte, jour après jour et de façon manuscrite ce qui fut le quotidien de ce soldat du 151ème R.I.

30 avril. A 4 heures 30 du matin, les Allemands attaquent la tranchée conquise la veille au soir. Sortant de leurs tranchées, les fractions allemandes se dirigent sur notre nouvelle tranchée tandis que d'autres attaquent par les boyaux. Un certain nombre d'entre eux arrivent sur le parapet de notre tranchée, mais là, ils sont arrêtés par le feu de nos mitrailleuses et refoulés sur leurs tranchées de départ. Des mouvements ont été vus dans les boyaux allant du bois des Corbeaux à 295. 16 heures à 20 heures : l'ennemi bombarde violemment nos positions. Malgré cela à 18 heures 30, au moment où les Allemands sortent de leurs tranchées et se portent à l'attaque, ils sont accueillis par une vive fusillade et nos mitrailleuses. L'attaque ennemie est menée par 3 vagues de tirailleurs. Prise sous nos tirs d'infanterie et nos tirs de barrage très bien réglés, les Allemands ne peuvent pénétrer dans nos tranchées. 19 heures. Une demande de tir est faite par le bataillon Gouse. 22h45. Sur la demande du commandant Gouse la brigade l'autorise à prendre les deux compagnies du 332ème pour renforcer son bataillon dont on ne peut relever aucune fraction pour le moment. Pertes : 3 officiers tués. 45 soldats tués.

Parmi ces 45 figurait Léon MISSA.

Cet homme était le fils de Constantin MISSA et de Marie Françoise Eudoxie MISSA. Il était cultivateur. Léon MISSA avait été incorporé le 4 octobre 1910 au 161ème RI. Soldat de 1ère classe le 4 août 1912. Envoyé dans la disponibilité le 25 septembre 1912. Certificat de bonne conduite accordé. Rappelé par ordre de mobilisation générale le 2 août 1914. Part en renfort le 9 septembre 1914. Malade le 25 janvier 1915, rentre au dépôt le 25 mai 1915. Part en renfort le 17 juillet 1915. Il avait les cheveux bruns et les yeux gris. Il mesurait 1 mètre 75. Deux autres personnes répondant au nom de MISSA figurent sur le monument aux morts.

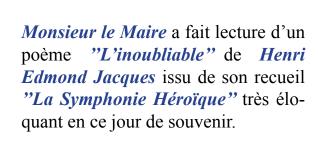
Souvenons-nous de lui et de tous les autres.

Le cortège s'est ensuite rendu sur le quai de l'ancienne gare, près de la salle associative pour la plantation d'un arbre de mémoire et l'inauguration d'une plaque commémorative sur laquelle on peut lire:

11 novembre 1918 Fin du Conflit Se Souvenir 11.11.2018







La cérémonie s'est terminée autour d'un *verre de l'amitié*. De nombreux habitants s'étaient joints à cette manifestation et nous avons eu une participation exceptionnelle des enfants. *Le conseil municipal les en remercie.*

L'inoubliable (Henry-Jacques) (11 novembre 1918)

C'est l'heure. Un lourd silence étalé sur la plaine.

Des hommes dans un trou attendent, l'arme au poing.

L'armistice, la fin ? — Ces gars y croient à peine,

L'avenir et la paix leur paraissent trop loin.

On ne se battrait plus ? Quatre longues années Peuvent-elles finir en un jour, sans effort ? La guerre écrase encor leur vie emprisonnée Quand le destin fait grâce et repousse la mort.

Mais des clairons là-bas sonnent... c'est la retraite! Des cloches?... c'est le bourg à peine délivré. Une angoisse inconnue fait se courber les têtes, Les cœurs sont trop petits pour cet instant sacré.

Des larmes ont brillé sous toutes les paupières, La joie et la douleur se tiennent par la main. Ces larmes, je le jure, ont été les premières, Et coulaient du désir dont l'esprit était plein.

Tu te croyais un homme et voilà que tu pleures, Lazare inconscient tiré d'entre les morts. Cette heure soit bénie entre toutes les heures Qui a brisé la guerre et vu frémir les forts.

Sais-tu, clairon, ce que tu sonnes ? C'est la vie, C'est l'espoir éveillant la triste humanité. Frères, embrassez-vous, car la guerre est finie, Paix sur la terre à ceux de bonne volonté.

Avant de dépouiller la défroque de guerre, Nous irons vers nos morts semés comme le grain, Nos copains de douleur, nos compagnons, nos frères, Les pas chançards qui sont partis avant la fin.

Il ne faut pas surtout ceux-là qu'on les oublie : Tous, les gens de l'arrière et les gens de l'avant, Faites place en vous-même à ces pâles hosties, Ce sera toujours peu que d'y songer souvent. Nous ? qu'importe ! Qui s'occupera de nous autres, Ces gibiers à canon que leur chance a sauvés ? Dans le monde oublieux de ses anciens apôtres Nous reprendrons sans bruit l'ouvrage inachevé.

La vie sera pour nous, peut-être, tutélaire. Nous n'en voulons qu'un peu de douceur et d'amour. Après avoir donné la justice à la terre, Nous la voulons à notre tour.

L'adversité sur nous trouvera moins de prise; Nous serons patients, forts de l'avoir été; Nous haïrons les sots, les mufles, la bêtise; Nous haïrons surtout la guerre, sans pitié.

Mais, vieillis avant l'âge, une épaisse fatigue Nous posera longtemps sa griffe sur les reins. Puisse notre énergie depuis qu'on la prodigue Avoir assez d'élan pour nous remettre en train.

Car ce serait, mon Dieu, une peine infinie Que d'avoir tout donné sans avoir retenu Un peu de cette ardeur nécessaire à la vie Et de se sentir lâche auprès de l'inconnu.

Sonne, clairon, ce qui finit, ce qui commence ; Leur pensée rend pareils les vainqueurs aux vaincus. Clairon, sonne et tais-toi. Jusqu'à cette heure immense Nous voulons oublier que nous avons vécu.

Et demain, grâce au temps colporteur d'espérance, Nous n'aurons plus — si nous savons devenir vieux — Qu'un souvenir confus de la grande souffrance, Ce qui reste au matin d'un rêve ténébreux.

Henry-Jacques, La symphonie héroïque, Les Belles Lettres, 1921

Fleurissement

Depuis de nombreuses années, la municipalité fait des efforts soutenus pour embellir la commune, valoriser le patrimoine et respecter l'environnement. Fleurir, c'est créer un espace de vie agréable pour ses habitants et pour accueillir ses visiteurs.





Un muret, une fenêtre fleurie sont toujours un émerveillement pour le promeneur. La mobilisation des particuliers est primordiale pour accompagner et compléter celle de la commune.

Manifestations

Repas des Ainés

Le 13 janvier 2018, les habitants de notre commune âgés de 65 ans et plus, accompagnés de leurs conjoints, se sont retrouvés pour le traditionnel repas offert par le CCAS de Villers-Franqueux. Cette année fût particulière puisque nous nous sommes associés avec la commune de Thil. C'est donc dans une ambiance très conviviale que les ainés de nos deux communes ont partagé un excellent repas. Pour les personnes n'ayant pu être présentes, une distribution de colis a été effectuée.

Le prochain repas des Ainés aura lieu le samedi 19 janvier 2019 à la salle associative de Villers-Franqueux

Chasse aux oeufs



Samedi 31 mars, le comité a organisé une chasse aux oeufs pour les enfants du village sur le quai de l'ancienne gare. Venus nombreux, nos petits chasseurs se sont vus offrir un gros lapin en chocolat suivi d'un goûter pour petits et grands.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle chasse...

8 Mai Commémoration au Monument aux Morts - Victoire de 1945

Brocante - Vide grenier

Dimanche 27 mai 2018, le Comité des Fêtes a organisé la brocante de Villers Franqueux et nous avons passé une agréable journée.

Rendez vous l'année prochaine...

Apéro pique-nique

Pour fêter le 14 juillet, *le Comité des Fêtes* avait organisé un apéro pique-nique sur le quai le *13 juillet au soir*. Nous avons partagé un moment convivial dans le jardin de la salle associative autour d'un barbecue. Une retraite aux flambeaux a clôturé cette agréable soirée.

14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, rendezvous devant le monument aux morts avec *la fanfare de Pouillon "La Pouillonnaise"*.



Fête patronale

01 & 02 septembre 2018

Tous les ans, le premier week-end de septembre a lieu notre fête patronale.

Jeannick Liebert a animé la soirée du samedi. Le dimanche après-midi, les enfants ont pu participer à la pinata, suivi par le groupe Josephine Keita band qui nous a fait voyager à l'autre bout du monde avec sa musique Afro Pop pleine de soleil...





Prochain rendez-vous les 07 & 08 septembre 2019

Rando VTT 19ème Franqueucoise

Dimanche 16 septembre 2018, sous l'égide de l'Association «Les Francs Villageois» 250 vététistes ont répondu présents à la Franquecoise de Villers-Franqueux. Cette année 3 parcours d'une quinzaine de kilomètres ont été proposés ainsi chacun pouvait composer la randonnée qu'il souhaitait.



Le cirque à Villers...

Début octobre, un petit cirque familial "Le cirque d'Italie" s'est installé sur la place du village pour une unique représentation le mercredi après-midi. Le cirque affichait complet, les enfants mais également les parents ont passé un agréable moment.

Halloween

Cette année, *le Comité des Fêtes* a proposé aux enfants du village de se réunir le *31 octobre* pour *fêter Halloween!* Petits et grands se sont déguisés et ont pu compter sur la gentillesse des habitants pour donner quelques friandises aux enfants. Tout ce petit monde s'est ensuite retrouvé à la salle associative pour partager un gouter bien mérité.



11 Novembre Commémoration au Monument aux Morts - Armistice 1918

Noël des enfants

Vendredi 14 décembre, les enfants de Villers Franqueux ont accueilli le Père Noël sur la place du village puis l'ont retrouvé à la salle communale de Pouillon. Petits et grands ont eu droit à un spectacle de *Mike D'joss Kids*.

Cette représentation était suivie d'une collation et d'une distribution de friandises par le Père Noël. Nos chers bambins sont repartis ravis.



Décoration du village pour les fêtes



Le comité des fêtes s'est réuni en *octobre et novembre* afin de mettre en fabrication la *décoration du village* pour les fêtes de fin d'année. Les bénévoles ont rafraichi les anciennes pièces et sur la base d'un recyclage de matériaux et autres objets usagés de nouvelles ont vu le jour...

Nos bénévoles, Pierre, Quentin, Michel, Dominique, Lisa, Evelyne, Monique, Chantal V., Lauriane, Adrien, Corinne et Chantal P. ont tenu l'atelier peinture et collage pendant que notre menuisier attitré Jacky était à la découpe. Tout ce petit monde s'est investi pour rendre notre village plus festif pour les fêtes.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles pour le temps et l'énergie qu'ils ont pu apporter et souhaiterait accueillir de nouveaux participants (petits et grands) l'année prochaine afin de faire participer plus de monde à ces échanges.

Infos utiles

Maison de Services Au Public (MSAP)

Ouverture d'une antenne à la Mairie de VILLERS FRANQUEUX

Depuis le 05 septembre 2017, une antenne de la Maison de Services Au Public de Cormicy, est à votre disposition tous *les mardi et Jeudi de 17h à 19h*, dans la Mairie de Villers Franqueux.

Un lieu unique pour vous offrir une gamme élargie de services, en vous informant, conseillant et en vous accompagnant dans vos démarches de la vie courante. Que vous soyez jeune, retraité, agriculteur, demandeur d'emploi ou de formation, employeur, association... Grâce à une coopération des partenaires, la MSAP assure le relais avec la Préfecture, la CAF, la CPAM, la MSA, la Caisse de Retraite, Pôle Emploi, la Mission Locale...



Tél 03 26 61 54 34

Tous les renseignements sur le site:

De gauche à droite Eric MALTOT Maire de Villers Franqueux Nicolas SASSANO animateur Dominique DECAUDIN Maire de Cormicy

http://www.villers-franqueux.fr/114/2016/08/31/maison-de-services-au-public-msap.htmlx

ADMR (la référence du service à la personne)



Vivez mieux chez vous et simplifiez-vous la vie!

L'association d'Hermonville est à proximité de chez vous. Aide aux personnes âgées ou handicapées, aide aux familles, aide à domicile tout public, téléassistance FILIEN, les tarifs sont adaptés à la situation de chaque personne.

Le secrétariat est à disposition pour vous aider à établir les dossiers de prise en charges éventuels et *ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis*.

Vous pouvez les contacter au 03 26 50 06 89 ou par mail: admr.he@hermonvill.fede51.admr.org

La FIBRE bientôt à villers Franqueux ...

La Communauté Urbaine du Grand Reims nous a informé que notre village serait raccordé à *La FIBRE à l'horizon 2020*.

Services

- Camion boucherie traiteur "Lefranc Traiteur" le mardi vers 12h. (03 26 49 22 95)
- Epicerie "Legrand" le lundi vers 12h 12h30 (06 88 19 69 60)
- Pizza Wil tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- Coiffure & esthétique tous les mois sur la place du village
- Marché "Arts & Terroirs" 2ième dimanche de chaque mois parking « Champagne Charles Heston »

Nouveaux habitants

M. & Mme Bertrand, rue de la saussaie

M. & Mme Duarte, grande rue

M. & Mme Jossien, rue de la saussaie

M. & Mme Lejeune-Troncy, rue des masures M. & Mme Maltot et Mangin, rue Tribaut Mme Vandewoestyne, rue de la saussaie

Etat civil

Naissance

LEJEUNE Louisa 16 mars 2018 CHENOT Mila 22 mai 2018 PREVOTEAUX Éli 16 juin 2018

Décès

Mme LENDORMY Monique Gilberte veuve ROYER M. FRANQUET Michel

SOW Isaac 27 juillet 2018 DUARTE Adam 08 octobre 2018

le 04 juillet 2018 le 14 décembre 2018

Accueil Mairie

Mairie de VILLERS-FRANQUEUX

1, Grande-Rue – 51220 VILLERS-FRANQUEUX Tél. *03.26.61.51.61*

courriel: mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr
Site internet: http://www.villers-franqueux.fr
La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE
vous accueille aux heures d'ouverture au public:

lundi et mercredi de 17h30 à 19 h et le jeudi de 11h à 12 h

Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims

Pôle de proximité

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny 51220 Cauroy-lès-Hermonville Accueil Tél. 03.26.97.76.80 Service Général Tél. 03.26.97.76.85 Scolaire & Périscolaire Tél. 03.26.61.34.72 Transport scolaire Tel. 03.26.97.76.80 Eau & assainissement Tél. 03.26.61.04.86 Urbanisme Tél. 03.26.97.76.82



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction: Corinne FOURQUIN; Madeleine LE DROGO; Gérard LOTZER; David ROSTEIN; Véronique MAIGROT

Imprimé par: Reprocolor

20